DOUVRES INFO

INFORMATIONS MUNICIPALES DE DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE

DOUVRES LA DELIVRANDE TAILLEVILLE

MAI 2021

AMÉNAGEMENT

OBJECTIFS : améliorer le cadre de vie, favoriser et faciliter les déplacements doux

Présentation en page 2 et 3

ÉDITO

CHÈRES DOUVRAISES, CHERS DOUVRAIS,

La reconnaissance, par l'État, de notre statut de **« Petite Ville de Demain »** aux côtés de nos amis Courseullais et Lutins, va permettre, en 2021, dans le cadre du plan de relance, de réaliser de nombreux investissements. Ils permettront **d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité de notre commune**, largement reconnue. Nous allons poursuivre l'effacement des réseaux, la réfection de nombreuses voiries, mais aussi le développement de la biodiversité et des déplacements doux en lien avec la stratégie intercommunale.

Le choix fait au niveau de l'intercommunalité sur les **déchets verts**, qui était déjà de mise dans 5 des 12 communes, vise à les conserver sur chaque terrain, en utilisant différents moyens (mulching, compostage, paillage...) qui sont présentés par de nombreux tutoriels ou exemples d'éco-jardiniers. La meilleure façon de considérer un déchet consiste à ne pas le produire, particulièrement dans le cas de végétaux.

La **consultation citoyenne sur Cofonder** sur le **devenir des locaux de l'actuel cinéma** indique un choix très majoritaire vers le maintien d'une destination culturelle. Les prochaines phases de la consultation vont permettre, petit à petit, d'en dessiner les contours précis. Nous avons de nouveau **ouvert les commissions municipales aux habitants** qui souhaitent apporter une contribution active au choix des actions à soumettre au vote du Conseil Municipal. N'hésitez à vous faire connaître auprès de la Mairie.

Nous avons pu réaliser le 8 mai dernier, une dernière **séquence de vaccination** en lien avec la Préfecture. Ainsi depuis Janvier, nous aurons pu contribuer à la protection de plusieurs centaines d'habitants, en particulier les plus fragiles face à cette pandémie au travers de 9 journées de vaccination. Je remercie à cette occasion la mobilisation sans faille des professionnels de santé, de notre équipe municipale et des agents qui ont su, dans un contexte très compliqué, maintenir l'avancement des projets et le fonctionnement des services.

Nous allons, je l'espère, très vite pouvoir, en lien avec la dynamique équipe du comité des fêtes, **proposer des manifestations festives**, en gardant bien sûr le sérieux et la raison qui doivent nous rapprocher dans les meilleurs délais d'un retour à la vie sociale que nous attendons tous.

Bien sincèrement
Le Maire, Thierry LEFORT

ACTUALITÉS

ÉCOLE DES PETITS, ÉCOLE DES GRANDS

Afin de répondre aux nouvelles exigences sanitaires et d'assurer la sécurité et la santé des enfants, certains aménagements et changements ont dû être effectués dans les écoles de la commune. Depuis la rentrée de septembre, l'école maternelle accueille notamment les élèves de CP. Aussi, pour plus de cohérence, l'école maternelle et l'école élémentaire ont été rebaptisées : **« école des petits »** et **« école des grands » Dian Fossey.** Une nouvelle signalétique colorée sur le thème de la jungle, en référence à la célèbre primatologue, a été installée sur la façade de chaque établissement.

ESPACES ZÉRO DÉCHET

De nouveaux panneaux ont fait leur apparition dans le paysage douvrais. Installés sur les aires de pique-nique, ces panneaux ont pour objectif de rappeler quelques **règles de civisme.** Promeneurs et visiteurs sont **invités à ramasser leurs déchets** et à les emporter afin de **maintenir les lieux de vie partagés propres et agréables** pour le bien-être de tous.

SOMMAIRE

NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES P.3

ZOOM SUR LES JARDINS DE LA DOUVETTE P.4

VOTER PAR TÉLÉ-PROCURATION P.4

MENTIONS LÉGALES :

Douvres info - Bulletin communal bimestriel de Douvres-la-Délivrande
Directeur de la Publication : Thierry LEFORT
Rédactrice en Chef : Séverine ZAMIT
Comité de rédaction : Thierry LEFORT, Fabienne LEROUX, Emilie DELANOY, Séverine ZAMIT
Conception graphique et maquette : Pascal LOUAIL (CracBoumHue)
Impression : Caen Repro / Crédits photos : Commune de Douvres-la-Délivrande (sauf mention contraire) / Tirage : 2700 exemplaires /Tél. : 02 31 36 24 24 / infos@mairie-douvres14.com

AMÉNAGEMENT

VOIES DOUCES

Une voie douce est un axe de circulation destiné aux modes doux, encore appelés modes « actifs » ou modes de déplacement non motorisés (marche, vélo, rollers, trottinette…)

L'aménagement des espaces publics doit répondre à de **nombreux usages** et tient un rôle primordial dans la **qualité du cadre de vie de la commune**. À cette période de l'année, l'équipe des services techniques municipaux s'emploie particulièrement à entretenir et à réaménager les places, parcs et espaces verts ainsi que les voiries favorisant et facilitant les déplacements doux.
La **réhabilitation et la création de liaisons douces** au sein de la commune est une priorité, tant sur le plan environnemental qu'économique et social. Elle s'inscrit par ailleurs dans le **dispositif intercommunal « schéma de mobilités actives »** qui a pour objectif de mettre en cohérence et en connexion, d'ici dix ans, les liaisons existantes du territoire tout en garantissant la fluidité des déplacements et la sécurité des usagers.

ZOOM SUR : JACKY BERTRAND, MAIRE ADJOINT TRAVAUX, TRANSPORT ET PATRIMOINE

Pouvez-vous vous présenter, nous parler de votre parcours, en quelques mots ?

Retraité de la formation professionnelle dans les domaines du transport et de la logistique, je suis Douvrais depuis 15 ans et exerce la fonction d'adjoint au maire chargé des travaux, transport et patrimoine depuis 2014. Mon statut de retraité me permet de bénéficier de la disponibilité nécessaire pour accomplir les différentes activités en relation étroite avec le directeur des services techniques et toute son équipe (propreté de la commune, travaux de voirie et accessibilité, maintenance des bâtiments et du patrimoine, gestion des espaces verts).

Vous pilotez la commission « Travaux, transport et patrimoine », quel est son rôle et qui la compose ?

La commission est composée d'élus désireux d'apporter leurs compétences et leur sensibilité dans les projets en cours ou à venir. Les membres constituent une force de proposition pour tous les domaines correspondant à la commission : amélioration ou modification ponctuelle d'un projet en cours, proposition d'intervention sur une situation observée dans la commune, alerte sur un éventuel problème de sécurité ou d'accessibilité. La commission est une aide précieuse à la décision pour l'équipe municipale.

Quels sont les projets, les chantiers en cours ?

Différents travaux de maintenance et d'entretien sont régulièrement réalisés dans les écoles, les équipements sportifs et autres bâtiments municipaux (peinture, isolation, passage en éclairage basse consommation…). En parallèle, sont conduits des travaux de voirie : réfection de la route et des trottoirs rue du Régiment de la Chaudière à Tailleville suite à l'effacement des réseaux, création du nouveau profil de la Froide rue suite à l'effacement des réseaux et de la création du réseau pluvial, effacement des réseaux de la tranche 2 de la route de Bretteville et aménagement de la Promenade Thomas de Douvre. Parmi les prochains gros chantiers sont prévus la construction d'un second tennis couvert et la construction du nouveau cinéma (permis de construire délivré).

ESPACES VERTS

Julien LORENCE, responsable des espaces verts de la commune :
« Je suis tout nouveau dans notre collectivité puisque je suis arrivé en janvier de cette année. Je viens de la ville des Monts d'Aunay où j'étais le responsable des espaces verts et du fleurissement pendant 6 ans. Auparavant, j'ai travaillé dans le secteur privé mais toujours dans le domaine du paysage, qui est le domaine de ma formation initiale (BTS et Licence pro).
Je suis Douvrais depuis 2019 et il me tient à cœur de mettre mes compétences au service de notre ville.
Mon rôle est de piloter le service « espaces verts », c'est à dire d'organiser et de planifier les différentes interventions de l'équipe. Celle-ci se compose de 8 agents, répartis sur 2 secteurs géographiques. Nous gérons tous l'entretien des espaces verts existants (pelouses, haies, chemins, désherbage de la voirie, cimetière…). Chaque année, nous établissons un nouveau plan de fleurissement avec des thématiques différentes afin de contribuer à l'embellissement de notre cadre de vie. Cette année, par exemple, nous travaillons sur des camaïeux de couleurs bien définis, autour du rose, du jaune ou du bleu.
En parallèle, nous concevons de nouveaux aménagements paysagers comme le massif des arcades au feu de la Basilique. Nous prévoyons prochainement l'aménagement du nouveau rond-point de Langrune-sur-Mer (en coopération avec leurs services communaux) ainsi que l'aménagement de la promenade Thomas de Douvres. Pour cette dernière, notre ambition est de proposer aux promeneurs un sentier embelli et sécurisé offrant encore davantage d'espaces de détente, plus de convivialité.
Enfin, afin de mettre en culture les différents végétaux destinés à être plantés au sein de l'écoquartier des Hauts-Prés, nous avons mis en place une pépinière éphémère. Située à côté du cimetière britannique, route de Caen, celle-ci sera prochainement ouverte au public afin d'offrir un espace de déambulation et de découverte de nombreuses variétés végétales. »

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Depuis 2007, la commune pratique la **gestion différenciée des espaces verts.** Le principe est de réaliser l'entretien selon des **critères écologiques** (préservations de l'habitat des espèces) et **naturels** (sans produit chimique). En fonction des caractéristiques et des usages de ces espaces, des prescriptions spécifiques sont mises en œuvre : tonte ou fauche, arrosage ou pas, désherbage manuel ou thermique, etc…
Tous ces objectifs ont été intégrés dans un plan de désherbage et d'entretien et permettent :

- de **limiter les pollutions de l'eau et de l'air** dues aux produits phytosanitaires (herbicides et pesticides) et de **préserver** ainsi **la santé** des habitants et des agents. Pour cela, la commune s'est engagée en signant la charte de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), elle propose différents niveaux de réduction des produits chimiques dans l'entretien des espaces verts (la commune a atteint, par l'arrêt total de l'utilisation des produits phytosanitaires, le **niveau 3** depuis plusieurs années) ;
- de **stabiliser les charges de fonctionnement** liées à l'entretien des espaces et d'optimiser les moyens humains, matériels et financiers tout en continuant de développer la ville et l'aménagement de nouveaux quartiers ;
- de **préserver la biodiversité** des espaces et **d'améliorer le cadre de vie** (réaménagement de la promenade Thomas de Douvre, création de carrés potagers dans les écoles, aménagement de l'écoquartier) ;
- de **préserver les ressources naturelles** : économie d'eau par l'utilisation de plantes vivaces ou d'arbustes au profit des plantes annuelles, gestion et revalorisation des déchets verts (ex : mulching)…

ÉCOMOBILITÉ

NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

La communauté de communes **Cœur de nacre** met en place un **service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE)** avec l'opérateur **Cykléo**. Ce service, s'inscrivant dans la stratégie intercommunale de transition énergétique et du **« schéma de mobilités actives »**, vise à **promouvoir ce mode de déplacement auprès des habitants de Cœur de Nacre**. L'objectif est de proposer, à chaque habitant qui le souhaite, de pouvoir tester sur une année la pratique d'un VAE (dans la limite des stocks disponibles) avant d'acquérir un vélo si l'expérience a été concluante.

Nombre de vélos disponibles : 30
Durée de location : 1 an non renouvelable (l'objectif étant de faire bénéficier du service au plus grand nombre)
Coût de la location : 295 € (caution de 500 €)

RÉSERVATION : www.coeurdenacre-velo.fr

D'INFOS : contact@coeurdenacre.fr ou 02 31 97 43 32

CIRCULATION À VÉLO

Avec l'arrivée des beaux jours, **la circulation à vélo s'intensifie** sur la commune. Que ce soit au guidon d'un vélo classique ou d'un vélo électrique, il convient de rappeler que **les cyclistes se doivent de respecter certaines règles**, qu'elles concernent la signalisation, les voies de circulation ou l'équipement.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES :

- En ville, les cyclistes doivent emprunter les **pistes ou les bandes cyclables** qui leur sont dédiées et circuler du côté droit lorsqu'ils sont face à la route.
  Si la chaussée est bordée de chaque côté par l'une de ces voies réservées, les utilisateurs doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation et **respecter les feux de signalisations réglant la traversée des routes** ;
- Il est **interdit de circuler avec un téléphone dans la main** ou avec tout autre dispositif susceptible d'émettre du son (oreillettes, casques de musiques…) ;
- Seuls les **enfants de moins de huit ans** sont **autorisés à emprunter les trottoirs**, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

PATRIMOINE

LA BARONNIE

Situé au cœur de Douvres, le **domaine de la Baronnie** s'étend sur environ trois hectares. Accessible par le chemin communal, ce lieu emblématique du patrimoine douvrais invite à la promenade bucolique et aux loisirs. Autour des bâtiments, classés monuments historiques, des jardins, un cours d'eau, de grands espaces paysagers et aires de jeux sont en effet propices aux sorties familiales, bienvenues en ces temps de crise sanitaire.

Dominique Toulorge, Présidente de l'association de la Baronnie :
« La Baronnie : une promenade dans l'histoire…
Flâner dans le parc de la Baronnie, c'est admirer les massifs bientôt en fleurs, les arbres fruitiers qui bourgeonnent, c'est se reposer près de l'aire de jeux des enfants ou discuter avec les canards qui ont élu domicile dans la Douvette dont la « cuve » en abrite la source. Mais c'est aussi mettre ses pas dans ceux qui, au Moyen Âge, ont fréquenté ces lieux.
Passée l'imposante porterie, on découvre les deux logis qui constituaient ce manoir construit au XIII-XIVème siècle par les évêques de Bayeux. Du balcon qui longeait la façade ouest du Grand Logis et dont il ne reste que peu de traces, les hôtes pouvaient admirer ce qui était, comme dans beaucoup d'autres demeures seigneuriales, un jardin d'agrément.
Les murs racontent l'histoire : ici, sur une façade du bâtiment principal, une fenêtre en forme d'ogive évoque les églises gothiques du XIIIème siècle, là, sur l'autre façade, les meneaux des fenêtres nous acheminent vers la Renaissance et l'imposant conduit de cheminée saillant sur le pignon nous intrigue. Au sol, devant le Grand logis, entre les deux bâtiments, nous foulons les fondations d'un vaste hall de réception aujourd'hui disparu : les traces rouges laissées sur le mur du Petit Logis témoignent de l'incendie qui le détruisit au XIVème siècle. De la chapelle, il ne reste que de bien maigres vestiges mais ces ruines ajoutent au charme du lieu tout comme le « jardin bleu » où repose la dernière propriétaire de la Baronnie.
Le calme actuel du site ne doit pas faire oublier que la Baronnie, au Moyen Âge, était le cœur administratif de vastes domaines, possessions des évêques de Bayeux, s'étendant jusqu'au sud de Caen : le site était alors occupé par de multiples bâtiments où s'activait en permanence un personnel nombreux. Se promener dans le domaine de la Baronnie, c'est partir à la découverte du passé prestigieux de Douvres ! »

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE : PARTICIPEZ !

Un **atlas de la biodiversité** est un **dispositif national** financé par l'Office Français de la Biodiversité, qui permet à une commune ou à une structure intercommunale de **mieux connaître**, de **préserver et de valoriser son patrimoine naturel.** L'atlas offre, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, **une cartographie des enjeux de biodiversité** à l'échelle du territoire qu'il couvre. Il a également pour but de **sensibiliser et mobiliser les élus**, les **acteurs socio-économiques** ainsi que les **citoyens** à la préservation de cette biodiversité.
Douvres-la-Délivrande a été **parmi les premières communes en France à réaliser son Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)** entre 2010 et 2013. Accompagnée à l'époque par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - Vallée de l'Orne (CPIE), la commune avait mis en oeuvre des inventaires variés et organisé des réunions, des animations de sensibilisation et d'information sur la thématique. **En 2021**, c'est désormais la **Communauté de Communes Cœur de Nacre** qui se lance dans cette démarche, notamment pour **éclairer son futur Plan local d'Urbanisme Intercommunal et sensibiliser le maximum d'habitants et acteurs du territoire** en matière de préservation de la faune et de flore.

Si vous habitez ou avez une activité sur Cœur de Nacre (professionnelle, associative, loisirs), vous pouvez **contribuer à la mise en œuvre de cet atlas**. Vous pouvez photographier la faune et la flore que vous rencontrez, observez depuis votre jardin ou dans tout autre espace naturel. Vous pouvez agir en installant des nichoirs, hôtels à insectes ou encore participer aux actions collectives, ateliers, inventaires et réunions participatives …

Le **Point Info Biodiversité du CPIE** est à votre disposition pour toute question en lien avec ce dispositif en particulier et la nature en général.

CONTACT : Benjamin POTEL (CPIE Vallée de l'Orne) - biodiversiteC2N@gmail.com
FACEBOOK : @biodiversiteC2N

D'INFOS : www.coeurdenacre.fr, rubrique « MERCI ;)», page Biodiversité C2N

ASSOCIATIONS

LES JARDINS DE LA DOUVETTE

QUESTIONS À FRANCK PARISOT, NOUVEAU PRÉSIDENT DES JARDINS DE LA DOUVETTE :

Quel est votre parcours, qu'est-ce qui vous a amené aux Jardins partagés ?
Après 35 ans à Paris à exercer la profession de photographe et suite aux attentats du 13 novembre 2015, j'ai éprouvé le besoin de me ressourcer. J'ai alors passé beaucoup de temps aux Jardins. J'y ai découvert une oasis en pleine ville, un lieu convivial, un lieu d'échanges et de rencontres où cohabitent plusieurs générations et où se mélangent différentes pratiques du jardinage, tout cela dans le respect de chacun.

Que sont exactement les Jardins de la Douvette et qu'y fait-on ?
Les Jardins de la Douvette, ce sont des jardins familiaux, des jardins partagés qui ont été mis en place par la municipalité en 2009, dans le cadre de l'Agenda 21. Le projet s'est construit en concertation dans un esprit de développement durable. Aujourd'hui, ils regroupent 26 parcelles exploitées individuellement et 4 autres exploitées en binôme. Nous disposons également d'espaces et équipements collectifs : serre, verger et vignoble, poulailler, ruches, compost…
L'essentiel de l'activité réside dans la production de légumes, fruits et fleurs de façon individuelle ou collective. Les jardiniers assurent également l'entretien des parties communes (tonte, taille, arrosage…) soit au quotidien, soit collectivement, le premier samedi matin de chaque mois. Une petite équipe de passionnés gère le rucher qui commence à produire. Une équipe est également en charge du poulailler et bénéficie de la production de nos poulettes. Une nouvelle activité vient de naitre autour de la récolte et de l'exploitation des plantes aromatiques et thérapeutiques. Grâce à une convention passée avec le foyer Tempo, deux bacs Terraform, bacs adaptés aux personnes à mobilité réduite, sont à la disposition des animateurs et des pensionnaires de l'établissement.

Qui peut y accéder ?
La condition première pour pouvoir y jardiner est d'habiter Douvres. Il y a une file d'attente et les parcelles qui se libèrent sont attribuées aux résidents en appartements ou maisons sans jardin. Les demandes peuvent être déposées sur notre site internet, en cliquant sur "Nous contacter" sur la page d'accueil.
Par ailleurs, toute personne désireuse de visiter, découvrir le lieu, est la bienvenue. Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons des matinées « portes-ouvertes ».

LES JARDINS DE LA DOUVETTE
rue de l'Eglise
Sentier Jean Moulin
14440 Douvres-la-Délivrande
www.lesjardinsdeladouvette.jimdofree.com

© Photos : Franck PARISOT

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a une nouvelle présidente. En coulisse, l'équipe de bénévoles se prépare dans l'espoir de pouvoir bientôt reprendre ses activités et proposer de nouveaux moments festifs aux Douvrais.

QUESTIONS À DELPHINE REIJASSE, NOUVELLE PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES FÊTES :

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Je suis conseillère municipale, conseillère communautaire et professeur au collège Clément Marot. Après avoir fait partie de l'APE de l'école Marie Curie (aujourd'hui Dian Fossey), j'ai rejoint le comité des fêtes il y a déjà quelques années. Au départ je m'y étais engagée principalement pour l'organisation de la fête de la Baronnie et petit à petit j'ai pris part à la préparation et à l'animation d'autres manifestations.

Comment fonctionne le comité des fêtes pendant cette période particulière, arrivez-vous à maintenir le lien entre bénévoles, avec les adhérents ?
Depuis mars 2020, la pandémie nous a contraints à annuler l'ensemble des manifestations. Pour autant, cela ne nous empêche pas de rester en contact, de travailler par exemple sur les nouveaux statuts de l'association et de réfléchir sur l'organisation des prochaines manifestations. Nous avons pu faire notre assemblée générale en octobre dernier mais le confinement nous a obligés à décaler plusieurs fois l'élection du bureau qui n'a finalement eu lieu qu'en janvier.

Avez-vous des projets pour les prochains mois ?
Rien n'est encore tout à fait défini, nous avons bon espoir de pouvoir proposer quelques animations dès que la situation le permettra et prévoyons une édition 2021 de la fête de la Baronnie le 11 septembre prochain. Nous commençons à travailler à sa préparation, des troupes ont déjà été sollicitées pour les animations.

CONTACT
COMITÉ DES FÊTES - Maison des associations
14440 Douvres-la-Délivrande
delphine.reijasse@gmail.com
FACEBOOK : Comité des fêtes
de Douvres la Délivrande

NOUS, VOUS, DOUVRES

CONSULTATION SUR LA RECONVERSION DES LOCAUX DU CINÉMA

Tous les Douvrais étaient invités, en ce début d'année, à **participer à la réflexion sur la reconversion des locaux du cinéma « Le Foyer »,** qui migrera, d'ici quelques mois, à proximité du centre culturel « Le Cube ». Cette **consultation, ouverte sur la plateforme de démocratie locale « Cofonder »** consistait, dans un premier temps, à proposer des orientations du projet via un **sondage** sous forme de questionnaire.
Les résultats du sondage, clôturé le 17 avril dernier, laissent clairement apparaître le souhait de voir ces locaux reconvertis en **espace culturel** (60% des votes). Compte-tenu de ces informations et comme prévu pour la seconde étape du projet, toute personne souhaitant contribuer à la réflexion sur cette reconversion pourra désormais **déposer sur la plateforme des idées et suggestions en lien avec la thématique retenue**. Les informations précisant les modalités de cette seconde étape seront communiquées très prochainement via les différents supports de communication de la Mairie (site internet, page Facebook, Citykomi…)

INFOS PRATIQUES

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

En raison de la crise sanitaire, les **élections régionales et départementales**, prévues initialement en mars 2021, ont été reportées aux **20 et 27 juin** prochains.

Attention, changement de lieu pour les bureaux de vote n°3 et 4. En raison du contexte sanitaire, les électeurs votant aux bureaux n°3 et 4 (école maternelle) sont invités à se présenter au Gymnase Pierre Roux.

Voter par télé-procuration

Comme pour toute autre élection, il est possible, en cas d'absence ou d'impossibilité de se déplacer, de **voter par procuration** (permettre à un électeur de son choix de voter à sa place, selon ses propres consignes de vote). Depuis le mois d'avril, il est possible de faire sa demande de procuration directement en ligne sur le site : **www.maprocuration.gouv.fr.**
Après avoir suivi la procédure d'enregistrement de la demande en ligne, vous devrez faire vérifier votre identité en vous rendant à la gendarmerie ou au commissariat, muni de la référence de confirmation de dépôt et d'une pièce d'identité. Une fois cette simple formalité accomplie, la demande sera transmise automatiquement à la Mairie, qui la traitera et vous informera de son suivi par courrier électronique.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Prochaines dates de collecte des déchets verts, les MARDIS des semaines IMPAIRES :
25 MAI, 8-22 JUIN, 6-20 JUILLET, 3-17-31 AOÛT, 14-28 SEPTEMBRE, 12-26 OCTOBRE

En 2021…

CE QUI CHANGE :

Les tontes ne sont plus collectées

3 contenants ou 3 fagots maximum
(Utilisez des contenants biodégradables ou réutilisables)
ou
(Utilisez des liens biodégradables)

RAPPEL DES CONSIGNES :

Je sors mes déchets verts la veille au soir.

J'utilise des contenants réutilisables ou biodégradables de 100 L maximum.

Retrouvez l'agenda complet des événements et manifestations sur :

DOUVRES LA DELIVRANDE TAILLEVILLE C2N

www.douvres-la-delivrande.fr

@ communication@mairie-douvres14.com

www.facebook.com/mairiedouvresladelivrande

ET EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE AVEC CITYKOMI